

Budget 2010

La Région Bretagne poursuit sa stratégie

Les 14 et 15 janvier 2010, les 83 élus du Conseil régional de Bretagne étaient invités à débattre du budget 2010, le 6^e et dernier de cette mandature. Il vient d'être adopté par l'assemblée (le groupe UMP a voté contre et le MODEM s'est abstenu) : avec une augmentation de 5% par rapport à 2009, le budget primitif s'élève cette année à 1,15 milliards d'€.

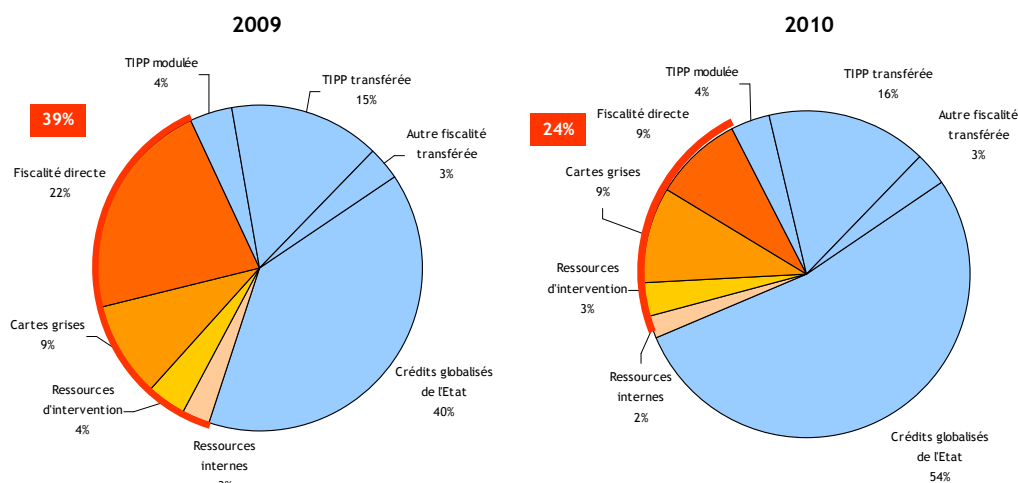
Sur fond d'inquiétude, compte tenu de la loi de finances 2010, de la suppression de la taxe professionnelle et du transfert des taxes foncières vers les communes et structures intercommunales, les faibles perspectives d'évolution des recettes se confirment (+0,7 % hors emprunt) alors que, dans le même temps, les dépenses suivent une évolution conforme à la stratégie pluriannuelle fixée par la Région.

Ainsi, la **croissance de 5,7% du budget d'investissement** est essentiellement due aux moyens financiers dédiés au projet **Bretagne à Grande Vitesse** (52,5 M€ en 2010 contre 36 M€ en 2009), mais aussi au bon déroulement des opérations engagées les années passées : superposition des deux programmes prévisionnels d'investissements (PPI) dans les lycées avec la fin des travaux programmés au PPI 2005-2009 et le démarrage du PPI 2010-2014 ou encore le **renouvellement des rames TER** (plus de 20 M€ y seront dédiés cette année).

Enfin, pour cette année 2010, la Région confirme sa politique financière sur les ressources qu'elle maîtrise et, **pour la quatrième année consécutive, n'augmentera pas ses taux de fiscalité** (cartes grises -36 €/cheval vapeur-, taxes sur le foncier bâti et non bâti).

Pour autant, la Région Bretagne, reste, cette année encore, l'une des moins endettées de France.

Structure des recettes (hors emprunt et subvention globale)



Part des recettes relevant de la décision de la Région

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Rose-Marie Louis - 02 99 27 97 76

Conseil régional de Bretagne

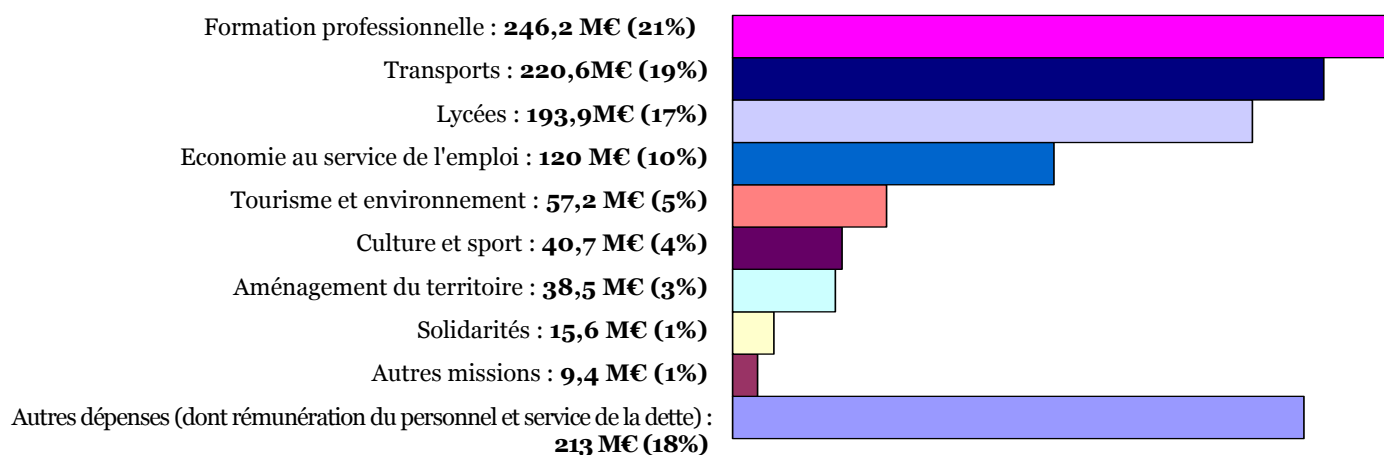
283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

Communiqués, dossiers de presse, photos libres de droit...

Accédez directement à l'Espace Presse sur www.bretagne.fr/presse

Les dépenses de la Région en 2010



Budget 2010 : 1 154 700 000 €

Quelques priorités du budget 2010, par mission :

La formation professionnelle - 246,2 M€

- apprentissage, formation tout au long de la vie
- poursuite de la mise en œuvre de mesures volontaristes actées en juin 2009 dans le contexte de crise économique, notamment en faveur des apprentis.

Les lycées - 193,8 M€

- montée en puissance budgétaire du PPI 2010-2014, dans le respect du nouvel éco référentiel
- attention particulière portée à l'amélioration des conditions de travail des personnels des lycées (3 000 agents)

L'économie pour l'emploi - 120 M€

- mise en oeuvre du contrat de plan Etat/Région et du Schéma régional de l'innovation
- Campus numérique de l'UEB (Université européenne de Bretagne)

L'environnement et le tourisme - 57,2 M€

- effort en faveur de la qualité de l'eau et des paysages
- Eco Faur (urbanisme durable)
- schéma régional du tourisme
- montée en puissance de la filière nautique

La culture et le sport - 40,7 M€

- poursuite des travaux de construction du nouveau fond régional d'art contemporain (FRAC)
- renforcement de la politique linguistique
- une politique sportive en direction de tous les publics

L'aménagement du territoire - 38,5 M€

- financement des contrats Région/Pays
- aménagement numérique du territoire
- Foncier de Bretagne, établissement public régional

Les solidarités - 15,5 M€

- santé publique, solidarité internationale, logement des jeunes

Autres missions - 13,7 M€

- interventions multiples tant en Europe que dans les régions du sud

Autres dépenses (dont dette et rémunération)- 212,7 M€



Comparatif des budgets primitifs 2009 entre Régions : quelques chiffres

- Avec un **budget** de 1 099 M€, la Région Bretagne se situait au 8^{ème} rang des Régions (budget moyen : 1 062 M€) mais, rapporté à la population, la Région Bretagne, avec **355 €/hab**, ne se plaçait qu'au 20^{ème} rang des Régions (moyenne de 444 €/hab)
- S'agissant des **dotations de l'Etat**, leur montant correspond, pour la Bretagne, à 111,59 €/hab alors que la moyenne des Régions s'élève à 139,47 €/hab.
- L'encours de la dette (au 31 décembre 2008) est pour la Bretagne de **119 €/hab** pour une moyenne des Régions à 205 €/hab ; ce qui la place au 4^{ème} rang des régions les moins endettées.